

Projet d'aménagement du pôle Gare-Charner une ambition déterminante pour l'avenir

L'aménagement du site de la gare SNCF est un axe prioritaire de la volonté municipale qui est d'affirmer la position structurante de la Ville de Saint-Brieuc au sein de l'agglomération et assurer son rôle moteur en développant, d'une part, l'accueil des grandes fonctions « métropolitaines » et en affirmant, d'autre part, la centralité de la Ville dans l'agglomération.

Ainsi l'ensemble du quartier de la gare fait actuellement l'objet d'une étude d'aménagement à l'initiative de la ville réunissant la communauté d'agglomération, le département, la région, l'État, la SNCF et Réseau Ferré de France.

Il s'agit de préparer l'échéance 2012 qui prévoit l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) qui positionnera Saint-Brieuc à 2 heures 20 de la capitale.

Le quartier de la gare, en prévision de l'accroissement du trafic des différents modes de transport et de l'évolution de l'agglomération, en se projetant à l'horizon du projet « Bretagne à Grande Vitesse » (Brest et Quimper à 3 heures de Paris), mérite en effet une restructuration complète.

Entrée de ville en tant que « premier site de contact » des voyageurs arrivant à Saint-Brieuc, le secteur de la gare est, à ce titre, destiné à un aménagement et un développement urbain spécifiques.

D'ores est déjà il est prévu la réalisation d'un pôle multimodal autour de la gare, véritable point de rencontre regroupant des services et les différents modes de transport.

Cette volonté se traduira nécessairement par un renfor-



Entrée de ville en tant que « premier site de contact » des voyageurs arrivant à Saint-Brieuc, le secteur de la gare est, à ce titre, destiné à un aménagement et un développement urbain spécifiques.

cement du niveau d'équipement et par un aménagement qualitatif des espaces publics.

De façon concomitante, le projet de l'espace Charner validé par le Conseil municipal, prévoit la création prochaine d'un pôle constitué d'un hôtel Mercure 3 étoiles et d'un centre d'affaires.

La rénovation et l'extension de l'école des beaux-arts sont aussi programmées.

Il convient de rappeler les multiples objectifs du projet:
- Créer un pôle attractif à proximité immédiate de la gare TGV,

- Réaliser « une charnière » entre le centre de congrès, la gare TGV, le Champ de Mars et le centre historique
 - Répondre à une demande réelle d'hôtellerie de standing en centre-ville
 - Développer un ensemble multi-services : affaires, hébergement, restauration, culture et détente
 - Ouvrir le site sur la ville et réorganiser les circulations piétons / véhicules et le stationnement
 - Remettre en valeur deux immeubles emblématiques
 - Profiter de la dynamique du pôle Charner pour réévaluer le tissu urbain du quartier de la gare
 - Assurer le développement du programme dans des conditions compatibles avec le contexte économique
- Ce site est particulièrement adapté pour répondre à deux besoins fortement ressentis pour le développement de Saint-Brieuc.

Guidé par une étude dressant les besoins futurs en terme de stationnement sur le quartier de la gare, le conseil municipal a, par délibération du 26 mai dernier, adopté le principe de la création d'un parking d'une capacité de 300 places, enterré sur 2 niveaux, sur le site Charner. Le démarrage des travaux du parking pourrait être fixé à la mi 2010, ceux de l'hôtel Mercure seront lancés 3 mois plus tard permettant une ouverture de l'ensemble fin 2011.

*Yann Drevès,
Président du groupe de la majorité municipale*



Un parking d'une capacité de 300 places, enterré sur 2 niveaux, sera créé sur le site Charner.

« Requalification du centre historique de la ville »

« Ville rénovée » qu'en sera-t-il de la place de la Grille, de la place Général de Gaulle ? Où en est le projet de l'« équipe » municipale ? Celui qui se dessine, et pour lequel la Ville sollicite les financeurs, semble bien loin des ambitions affichées dans le programme de Bruno Joncour, qui envisageait une « rénovation lourde ».

Un budget trois fois moins important pour l'aménagement de la rue des Trois Frères Le Goff que pour l'aménagement du « Jardin Allende » aux Champs !

Voilà tout simplement un budget malingre pour ce qui devrait être un axe stratégique en terme de développement de la ville, et qui nécessite une réflexion globale plutôt qu'un amalgame de programmes.

Les Briochins dans leur quotidien, les commerçants qui comptent sur une mise en valeur du site, sur un véritable plan de circulation, qui ajoutera de la fluidité, attendent un véritable projet. Un plan ambitieux, comme promis en 2008. Ils risquent d'être déçus, la requalification ne sera pas, elle, historique.



Ambitieux et visionnaire

Oui, la problématique de ce lieu n'est pas simple : coeur historique vitrine pour le tourisme, lieu d'animations (marchés, concerts...), porte d'entrée pour les quartiers ouest et pour nos amis de la côte...

C'est pourquoi nous nous devons d'être ambitieux et visionnaires, afin de proposer un aménagement qui saura satisfaire les usagers, qui attirera les touristes en nombre, qui fera de

Saint-Brieuc une référence en terme de projet urbain. Voilà ce qu'attendent de nous les Briochins. Alors, pourquoi ne pas prendre le temps d'imaginer un défi à la mesure de l'enjeu ?

Imaginons une nouvelle forme de partenariat avec les acteurs de la construction : organisons avec les écoles (architecture de Rennes, design de Brest, beaux-arts de Saint-Brieuc...) un concours, impliquons les architectes et les Briochins dans un projet d'avenir...

Nous sommes sûrs que les professionnels de l'urbanisme et de l'architecture seraient sensibles à un projet innovant, porteur et déterminant pour l'avenir de Saint-Brieuc.

Gouverner c'est prévoir... et imaginer c'est rêver !

Groupe de l'opposition du Parti Socialiste et apparentés :

**Pascal Bourquard, Christine Gacel,
Nolwenn Guyonnet, Martine Hubert,
Mohamed Ibnnyassin, Mado Lefaucheur, Pascal Le Guern.**

**Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42
ou au 10 rue Vicairie à Saint-Brieuc.**

Ne pas tomber dans les dérives sécuritaires

Portiques, « force mobile », fouilles, etc, voilà les seules réponses apportées par le gouvernement à notre jeunesse. Quel programme !

Evidemment nous condamnons les actes de violence et nous sommes aux côtés des victimes qu'il s'agisse des élèves ou des personnels de l'Éducation Nationale, mais nous refusons le discours sécuritaire qui, depuis 2002, revient régulièrement sur le devant de la scène, surtout à l'approche d'échéances électorales, et qui tend à faire croire que tous les établissements scolaires sont à « feu et à sang » et que tous les élèves sont des agresseurs potentiels.

La réalité est tout autre : d'après les derniers résultats de l'enquête nationale SIVIS (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) seul 1,2% des faits de violence grave à l'intérieur des établissements scolaires est commis avec arme blanche et 0,1% avec armes à feu. Certes, ces agressions sont inacceptables mais aussi rarissimes au regard des 4,5 millions d'élèves qui

fréquentent quotidiennement les collèges et lycées.

Ne nous laissons pas impressionner par la surmédiation de ces faits et par l'utilisation qui en est faite, à des fins politiciennes, par Monsieur Darcos.

Oui il existe des incivilités, des conflits entre élèves qui se traduisent parfois par des agressions verbales ou des « bagarres », mais ni les portiques, ni les fouilles des cartables, ni la « vidéo surveillance » ne résoudront ces problèmes. Seules des mesures éducatives de prévention et de dialogue avec les élèves et leurs familles sont adaptées.

Certaines communes aussi se laissent influencer et cèdent à ces dérives sécuritaires y compris à Saint-Brieuc. La municipalité a décidé d'installer un système de « vidéoprotection » (Griffon de mars/avril 2009). Lorsque ce projet nous a été présenté en conseil municipal, nous avons voté contre en rappelant ces quelques éléments : « si nous partageons l'idée que la

sécurité est un droit, nous pensons que c'est la présence humaine qui est indispensable dans la lutte contre l'insécurité. Une caméra ne remplace pas un être humain. Nous souhaitons davantage mettre en place une réelle prévention par le recrutement d'éducateurs de rue ».

Nous ne sommes pas laxistes, nous ne soutenons pas la délinquance mais nous souhaitons privilégier la prévention plutôt que développer la suspicion de tous et mettre les moyens financiers au service des associations et des travailleurs sociaux qui concourent à une pacification de la vie en société.

**Annie Meyer et Jean-Guy Le Bère
Conseillers municipaux communistes.
Ils peuvent être contactés au 02 96 60 44 42.
Jean-Guy Le Bère reçoit le vendredi
de 10 h 30 à 12 h, 10 rue Vicairie.**

La planète bleue

Energie

La première économie d'énergie est celle qu'on ne consomme pas. Cela paraît une évidence mais beaucoup ont perdu ce réflexe car au cours des trente dernières années, les producteurs d'énergie les ont incités à consommer sans compter, en particulier par la promotion du tout électrique. Maintenant, avec le coût grandissant des énergies fossiles qui se tariront dans 30 ou 40 ans, les solutions consistent essentiellement à réduire les consommations d'énergie, développer les ressources d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydrolien, biomasse) et modifier nos comportements en matière de transports (rail, transports en commun, vélo, marche à pied).

Notre terre

A un horizon court (20 à 40 ans) nos modes de vie devront profondément changer si nous ne voulons pas y être autoritairement contraints par la force des choses : les gaz à effet de serre, le réchauffement climatique, le manque de terres pour nourrir la population grandissante du monde.

Si nous ne voulons pas être brusquement surpris par ces phénomènes inéluctables alors il faut nous y préparer dès maintenant et investir massivement dans l'économie verte.

Dans 20 ans, ce sera beaucoup plus difficile. Nous n'avons qu'une seule planète et il faut faire avec.

Infos pratiques

- **Installer un chauffe-eau solaire** : eau chaude gratuite pendant 7 à 8 mois ;
- **Mettre en place des réducteurs de pression** sur les robinets (évier, douche) afin de consommer moins d'eau ;
- **Utiliser des lampes fluocompactes ou mieux des ampoules à diodes électroluminescentes** (attention à la durée des leds, la bonne qualité est à partir de 50 000 heures) ;
- **Ne pas utiliser de produits anticalcaires** : à Saint-Brieuc l'eau n'est pas calcaire ;
- **Éteindre les veilles des appareils** (consommation équivalente à celle d'un appareil en marche).

**Marc Boivin, Conseiller municipal Vert.
Il peut être contacté au 02 96 60 44 42.
Permanence : 10 rue Vicairie.**